

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ORSAY

DECISION N°2024-02

Adoption de l'avenant n°3 à l'accord-cadre n°2022-14 Lot n°2 relatif à la fourniture de consommables et articles d'entretien

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale d'Orsay,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment son article R.123-21,

Vu les articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la commande publique,

Vu la délibération n°2020-11 du 09 juillet 2020 du conseil d'administration donnant délégation de pouvoirs à son Président,

Vu la délibération n°2023-19 du 28 juin 2023 constitutive d'un groupement de commandes entre la commune d'Orsay et le Centre Communal d'Action Sociale d'Orsay,

Vu la décision n°2023-01 du 23 janvier 2023 portant attribution de l'accord-cadre n°2022-14 lot n°2 relatif à la fourniture de produits lessiviels et d'entretien à la société ADIS située dans la ZA Ouest au 34 rue de la Fontaine Chaude à ABLIS (78660),

Vu le projet d'avenant,

Considérant la nécessité du remplacement d'une référence avec modification du prix unitaire et ajouts de nouvelles références au sein du Bordereau des Prix Unitaires,

Décide :

Article 1 - De signer l'avenant n°3 à l'accord-cadre n°2022-14 Lot n°2 relatif à la fourniture de consommables articles d'entretien.

Article 2 - De remplacer la référence suivante :

	Article supprimé	Nouvelle référence
	Paire Gants Ménage Latex Rose Lg.30cm	
Référence de l'article	971040110	971042707
Prix unitaire	6,09€ HT	0,58€ HT

Article 3 - D'ajouter les références suivantes :

Désignation	Référence	Conditionnement	Prix unitaire
SUPPORT SPEEDY LEGER A LANGUETTES 40x11cm	150708116L	Pièce	16,38€ HT
CARTON 1000 FILETS A CHEVEUX NOIRS TAILLE STD	06VC12309	Carton x1000	50,12€ HT
BOITE 100 GANTS NITRILE BLEU Non Poudré 6-7 (S)	'0609421	Boite x100	4,20€ HT
BOITE 100 GANTS NITRILE BLEU Non Poudré 7-8 (M)	'0609427	Boite x100	4,20€ HT
BOITE 100 GANTS NITRILE BLEU Non Poudré 8-9 (L)	'0609428	Boite x100	4,20€ HT
BOITE 100 GANTS NITRILE BLEU Non Poudré 9-10 (XL)	'0609429	Boite x100	4,20€ HT
RACLETTE ALIMENTAIRE BLANCHE MOUSSE BLANCHE 45cm	810650BL	Unité	6,66€ HT
PANNEAU 'SOL GLISSANT' Hauteur 104 cm (dépliable)	1508624	Unité	34,46€ HT

Article 4 - Les crédits nécessaires au règlement des prestations objet du présent avenant seront inscrits au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

Article 5 - La présente décision sera portée à la connaissance du conseil d'administration lors de sa prochaine réunion et publiée conformément aux dispositions prévues par le Code général des collectivités territoriales.

Article 6 - Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication.

Fait à Orsay, le 30 JAN 2024

Par délégué du conseil d'administration
David ROS
Sénateur-Maire de la ville d'Orsay
Président du CCAS d'Orsay



Certifié exécutoire, compte tenu
De sa transmission en Préfecture le :
De sa publication le :

30 JAN 2024

30 JAN 2024